

Institut de France⁶¹

Académie ~~Royale~~

des Beaux-Arts.



Paris, le 29^{bre} 1851

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie

Mon cher Cousin,

Votre envoi ne nous est arrivé que le
10 et, sans doute par la faute de l'ex-
péditeur de la poste, qui n'a pas fait
toute la diligence possible. Le travail néces-
saire pour que les ouvrages de peinture, de
sculpture et d'architecture pussent être
expédiés à l'étranger, n'a pu être terminé que
vingt ou six jours environ après, en sorte que
nous nous sommes trouvés à la moitié du
mois de septembre, avec l'obligation de
tenir notre séance publique le 1^{er} samedi
d'octobre, sans avoir reçu un mot de rapport.
Cependant, grâce à la bonne volonté de tout
le monde, à l'empressement que les sections
ont mis à s'acquiescer de leur devoir, les
choses sont en état que la séance puisse

6161

à votre bon samedi prochain, le octobre.
 Les rapports particuliers, faits un peu
 à la hâte, ont été lus à l'Académie, qui
 s'est réservée de les revoir avant de leur
 accord sa sanction définitive. En at-
 tendant, j'ai pu en extraire les éléments
 de mon rapport général que l'Académie
 a pu entendre et qui sera lu dans la séance
 publique. Mais, comme ce rapport ne
 contient qu'un exposé sommaire de juri-
 gues de l'Académie, rédigé en vue de
 l'urgence de circonstances, vous recevra
 plus tard un rapport détaillé et ap-
 profondi, tel qu'il résultera de l'examen
 auquel l'Académie pourra se livrer,
 quand elle aura pour cela le loisir qui
 lui a manqué.

quant à mon rapport de la séance,
 il est probable que je pourrai en em-
 porter avec moi des exemplaires; car si
 l'imprimeur à l'heure qu'il est, et d'après que
 cette impression sera terminée pour la
 séance. Dans ce cas, j'en laisserai deux
 exemplaires à votre adresse au consulat de
 France, à Città Vecchia, où je passerai le
 12 octobre, si aucune circonstance un ma-
 rite en route, et j'accompagnerai cet

envoi d'un mot que je vous enverrai à
Città Vecchia; en sorte que vous recevrez ce
 rapport presque au plus tôt que si je vous
 l'aurais en mains par la poste.

J'ai annoncé à l'Académie que j'allais
 faire une petite excursion à Naples et à
 Rome, et que j'aurais le plaisir de vous voir,
 avec des enfants, à la Villa Medici, pro-
 bablement vers le dimanche jour d'Octobre;
 j'irai d'abord à Naples, où je passerai une
 quinzaine de jours. Je suis bien sensible à
 l'hospitalité que vous voulez bien m'offrir
 à votre Villa Medici, où j'ai tant de
 temps d'agréer et de sejourner, de souvenirs
 qui me font toujours bien venir, et je vous
 prie de présenter à Madame et aux mes
 remerciements pour la bonté qu'elle a de
 me recevoir. Mais je n'oserai de la per-
 mission que vous voulez bien me donner
 de descendre au palais de l'Académie de
 France, que si j'arrive de jour; car, si c'est
 la nuit, à une heure plus ou moins avancée
 de la soirée, je ne voudrais pas vous donner
 l'embarras d'une visite nocturne.

Au plaisir donc de vous revoir bientôt
 à Rome, avec mes enfants et, en attendant,
 l'expression bien cordiale de mon dévouement,
 et, pour Madame et les mes, mes hommages respec-
 tueux et reconnoissants, Ravot-Bolletty

Institut

de France

Académie ~~Royale~~

des Beaux Arts



Paris, le 23 novembre, 1851

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie

Monsieur le Directeur,

En revenant à mon poste hier du courant, j'ai trouvé votre lettre du 14, que je me suis empressé de communiquer à l'Académie, en la priant de prendre, séance tenante, la décision que vous sollicitiez, au sujet du travail qui doit être exigé de M. Granck, pour sa première année de pension. L'Académie s'est donc immédiatement livrée à l'examen de la question que vous lui soumettiez, et voici le résultat de sa délibération, qu'elle m'a chargé de vous transmettre.

Elle n'a pas été davis que M. Granck dut s'occuper, dans sa première année, d'une copie de statue en marbre, dans cette considération, que ce pensionnaire, qui devra à l'avenir, pour la troisième année, le modèle de la figure dont il fera le modèle dans la seconde, ne serait presque entièrement occupé qu'à des travaux de marbre, dans les trois années de pension, si on lui demandait, pour la première, la copie en marbre d'une statue antique. Il n'y aurait pas, dans cette distribution de son temps, une part assez large faite à l'étude, et l'Académie a pensé que l'intérêt de l'art et celui du pensionnaire devaient primer celui de l'état, de sorte qu'une copie en marbre. M. Granck sera donc

de France
 de France
 de France

de quelle de ce travail, et l'academie, sous son d'usage par de autres
 dans l'interet de l'art, y a jugé utile de s'occuper, et
 à l'avenir, l'encouragement de son chef d'une ou de deux figures de bronze
 dans une salle, dont l'une au moins soit une, travail d'un fait par le
 de l'œuvre, de peindre, de sculpture, de dessin, de gravure, de sculpture.
 pour et tenir lieu de récompenses qu'il aurait en à faire pour sa
 copie en marbre, elle y a ajouté une médaille en or de bronze. Tel, d'après
 les travaux que vous avez, Monsieur le Directeur, à demander à M. Carpeaux
 et de cette manière, vous y avez joint à compenser les frais additionnels
 de la copie en marbre dans l'augmentation à votre budget que nécessitera
 la position de ce sculpteur.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de porter cette décision à votre
 connaissance, et de profiter de cette occasion pour vous remercier de l'effa-
 rance cordiale de mes sentiments, de vous.

Paris, le 20 Octobre

P. S. La lettre officielle que vous venez de lire, mon cher confrère,
 vous a déjà prouvé que je suis arrivé à bon port, pour la France, à la
 quelle je retourne, bientôt. Je serai même repassé au jardin platot, et
 un coup de main, très agréable, que vous avez donné dans la traversée de
 Gènes à Marseille, n'est restée que votre arrivée dans cette dernière ville
 de son haut. Du reste, mon voyage s'est fait, à partir de Rome jusqu'à
 Paris, le meilleur accordant, et, en me reportant à l'academie, après ce que
 j'ai pu faire d'assistance, par la satisfaction de y avoir vu tout le monde
 en bon état, comme je l'étais moi-même.

En reprenant possession de mon appartement, j'ai commencé à l'éta-

blir que les dix jours que j'avais passés près de vous me ont été
 à même de lui donner l'assurance que le meilleur ordre respect
 dans l'établissement confié à vos soins, que l'accord le plus parfait se
 manifeste entre tous les professeurs, et que j'ai pu, par l'intermédiaire
 par le jeu et la participation de la position dans leur esprit. Au même
 temps, j'ai donné mon assentiment à l'academie de décerner que vous de-
 vez qu'elle soit aussi promptement que possible au sujet de recevoir
 de moi. Belleme et et ubi, et de celle de la décerner, et, par une pro-
 position, la section de sculpture et de sculpture ~~est~~ de l'academie, je pense
 tenante à proposer, si je puis, dans la séance prochaine, un rapport
 sur la situation de la sculpture, qui mette l'academie en état de faire
 faire à votre désir. Enfin, j'en informe l'academie que j'aurai à lui
 faire part, dans une prochaine séance, d'une idée que j'ai en l'esprit
 d'initiative et que j'ai fait approuver, mais que, à raison de son im-
 portance même, avant de la proposer, pour être approuvée, comme elle le
 mérite, que l'academie ait tenu conseil avec tout le conseil et tout
 l'Institut. En attendant, je préparerai, par des communications
 particulières, à vos confrères, la communication publique que j'ai an-
 noncée à l'academie, et je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher
 confrère, que je m'emploierai au succès de votre idée, avec tout le zèle
 dont je suis capable.

Je ne vous prie de continuer cette lettre, mon cher confrère, mon cher
 confrère, la reconnaissance que je vous dois pour le bon accueil que vous
 m'avez fait pendant mon séjour à la ville Médicis. Un grand plaisir
 à la part dans cette gratification dont je suis très sûr, et je vous
 prie de permettre que je l'associe à l'expression de tout mes sentiments.
 Je vous prie de me rappeler au souvenir de M. de la Roche, qui a beaucoup

ajouté, pendant ce dernier voyage à Rome, à toute l'estime
que je portais à son caractère et à toute l'amitié que j'ai
vouée depuis longtemps. Je lui envoie, déjà que j'aurai vu son
Cousin, pour lui remettre la lettre dont il m'a chargé.

Adieu, mon cher Cousin, la nouvelle et bien sincère assurance
de tous les sentiments d'estime, d'affection et de reconnaissance que
je vous en rends,

Raoul Rochette

Institut de France ⁶⁴

Académie ~~Royale~~

des Beaux-Arts.



Paris, le 29 novembre, 1851.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie

Monsieur le Directeur et cher Cousin,

J'ai l'honneur de vous adresser le Rapport
de l'Académie sur l'état de cette année,
dont le Rapport, la par moi à la séance pu-
blique et imprimé dans le compte-rendu de cette
séance, n'était qu'une esquisse, qui vous est depuis
longtemps connue. L'Académie n'ayant eu
devoir apporter aucun changement à son Rap-
port, tel qu'elle l'avait d'abord adopté, l'inter-
valle par vous en être fait beaucoup plutôt; et c'est
mon absence seule qui a été cause de ce retard.
Vous m'obligerez beaucoup, quand vous l'aurez
vu, de vouloir bien m'en donner avis, et, dans
le cas où vous auriez quelques observations à faire
de les exprimer dans la lettre que vous m'en-
verrez l'honneur de m'écrire à cette occasion.

Je n'ai rien, quant à présent, à ajouter à
celle que j'ai eu l'honneur de vous adresser, le 24
de courant, et je vous renouvelle, Monsieur le Direc-
teur et cher Cousin, l'assurance de mes sentiments
bien dévoués.
Raoul-Nestlé

P. J. Cette lettre était écrite avant la séance de ce jour de l'Académie, où les sections de sculpture et de gravure ont fait leur rapport sur les retenues de MM. Lequenne, Delorme et Auber. En ce qui concerne le premier de ces artistes, pour le moment, l'Académie, prenant en considération la destination de son modèle, qui est bien à Rome en 1848, et l'engagement qu'il a pris, vis à vis de sa section, déterminée pour l'exposition prochaine, la figure qu'il a entreprise pour un tel objet, a décidé que sa retenue lui serait rendue. Quant à MM. Delorme et Auber, l'Académie ne trouvant pas dans la situation des pensionnaires des circonstances propres à justifier son indulgence a déclaré définitive la retenue proportionnellement faite. Je m'empresse, Messieurs le Directeur, de porter cette double décision à votre connaissance.

Je dois ajouter aussi, en ce qui regarde les obligations de M. Cranch, qu'en vertu de ce que le pensionnaire aura à exécuter sur le modèle de sa figure, il devra, d'après

faire une enquête en son chef, ainsi que cela est usé, dans le règlement, pour les travaux de seconde année du sculpteur. J'avais oublié, dans ma dernière lettre, de vous faire part Messieurs le Directeur, de cette disposition, arrêtée par l'Académie.

Je vous salue, Messieurs le Directeur et cher confrère, l'hommage de mes sentiments
Doyens,
Haral-Bohette

Institut

de France

Académie ~~des~~

des Beaux Arts



Paris, le 19 janvier, 1852.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie

Monsieur le Directeur et cher confrère,

J'ai donné connaissance à l'Académie, dans la séance d'avant-hier, de votre lettre du 4 c.^t et des observations qu'elle contient. La mention que vous signalez, dans le rapport manuscrit et dans le rapport imprimé, au sujet des épreuves des planches ébauchées des deux graveurs, avait été reconnue par la section de gravure elle-même, après l'impression du rapport; et une correction dans ce sens avait été ajoutée à la marge de la minute de ce rapport, de la main d'un des membres de cette section, M. Gatteaux. C'est donc par la faute de l'employé du secrétariat, chargé de la transcription, que le rapport vous a été envoyé

sur cette correction. Quant à la seconde erreur, celle qui concerne l'enquête de M. Maillot, la section de sculpture s'est empressée de reconnaître, dans la séance même, qu'elle avait été trompée par la rédaction de la note, où elle avait cru qu'il était question de l'enquête de la statue, tandis qu'elle s'agissait en effet de l'enquête en esquisse de la statue qui se fait partie de l'enquête. Il ne reste donc plus, sur cette double enquête, reconnue et rectifiée de part et d'autre, aucun malentendu entre vous et l'Académie.

Mais, quant à M. Cranch, il n'y a rien à changer au règlement des travaux que ce pensionnaire aura à exécuter pendant le cours de ses trois années. C'est après une longue et pénible discussion que l'Académie a arrêté cet ordre de travaux, tel que j'en ai l'honneur de vous l'annoncer, Monsieur le Directeur dans le post-scriptum de ma lettre, et où l'Académie a cherché à concilier ses prescriptions avec l'intérêt des études de ce pensionnaire.

Au sujet de M. Cranch, je dois vous dire

67
 Monsieur le Directeur, que les retards, apportés dans les bureaux à l'expédition des pièces nécessaires pour son voyage à Rome, ne lui ont pas permis de partir avec ses camarades, et le retiennent un peu bien malgré lui à Paris. Il serait bien fâcheux que cette circonstance, si indépendante de sa volonté, eût pour effet de le priver de son traitement du mois de janvier; et l'Académie, à qui j'en ai fait connaître la situation de M. Cranch, se joint à moi, Monsieur le Directeur et cher Compère, pour le recommander à tout votre intérêt.

Après, Monsieur le Directeur et cher Compère, l'hommage de mes sentiments dévoués,
 Raoul-Rochette

P. S. Je vous prie de permettre que j'offre ici à Madame Flaug l'hommage de mes sentiments respectueux et que j'y joigne l'espérance que l'état de sa santé se sera amélioré, quoique la saison d'hiver que nous avons ici ne soit guère favorable.

Veuillez aussi, mon cher Compère, me rappeler au souvenir de mon ami Vilcois, pour informer auprès de lui s'il a reçu ma lettre du 14 c. et lui dire que j'ai reçu pour lui les 125 francs que lui devait M. le vicomte de Houge,

6763

qui ~~me~~ ^{me} assure en même temps lui avoir écrit
directement une lettre propre à se justifier et
à satisfaire entièrement M. Visconti.

Institut

de France

Académie ~~Royale~~

des Beaux Arts



Paris, le 20 juin, 1852.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie

Monsieur le Directeur et cher Confrère,

M. le Ministre de l'intérieur vient d'écrire à l'Académie, pour savoir si M. Morand avait rempli les obligations de pensionnaire, de manière à être mis en possession du legs Jarry. En consultant le tableau de l'envoi de l'année dernière, l'Académie a pu constater que ^{qu'il} son ~~travail~~ travail de H. année; mais elle y a vu en même temps que ce pensionnaire devait avoir son Projet de 5^e année. Comme il serait possible pourtant que, depuis l'expédition de votre tableau, il vous eût adressé son projet, et que la section n'eût pu avoir de renseignements à cet égard auprès du pensionnaire lui-même, l'Académie m'a chargé de vous écrire, Monsieur le Directeur et cher Confrère,

pour vous prier de bien faire savoir à M. Morand
à rembourser effectivement toutes les obligations de
pensumaire. Comme l'Académie tient beaucoup
à satisfaire le plus promptement possible au desir
imprime par M. le Ministre, je vous ferai très-oblige
si vous voulez bien me faire parvenir votre réponse
par le retour du Courier.

Après, Messieurs le Directeur et cher Confrère,
l'hommage de tous mes sentimens dévoués,

Daoul-Rothelle

P. S. Il y a bien longtemps que je n'ai reçu de vos nou-
velles, mon cher Confrère, et j'en attende avec bien
de l'impatience. Vos ans, en votre imposition, et votre
vieillesse dont-est déjà empêché, on devrais, bien plus de
l'être; un long voyage me ferait grand plaisir. —
Je vous prie de m'encuser auprès de mon ami
Wilcont, si je n'ai pas eu un réponse à la dernière
lettre, si instructive et si obligeante, je le serai au
prochain moment que j'aurai de vous; mais depuis
long-temps, j'en ai été fort occupé pour mes deux ara-
biques, sans compter mon cours, qui m'oblige à

beaucoup de travail. Je suis bien aise que vous eussiez
le bonnet de payer pour moi à l'usage d'un petite
poussin dont j'ai fait redoubler et dont il vous don-
neront la note, et vous voudriez bien me faire savoir en
même temps à qui je devrais rembourser cette somme
à Paris.

Permettez-moi de vous prier, mon cher Confrère, d'offrir
à Madame Alam mes respectueux hommages.